



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation MOSAR

9 octobre 2025

Le document général d'orientations DGO 2023-2027



PREFET
DE LA HAUTE-SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

EN 2025



Document général d'orientations 2023-2027

Les 4 enjeux retenus :

- 1. les conduites à risques**
(69 % des accidents mortels entre 2017 et 2021),
- 2. les deux-roues motorisés**
(31 % des tués entre 2017 et 2021),
- 3. les nouveaux modes de mobilité douce**
(29 % des tués entre 2017 et 2021),
- 4. le risque routier professionnel**
(18 % des tués entre 2017 et 2021)

La Coordination sécurité routière Bilan 2024

Bilan de l'année 2024

89 actions de sécurité routière réalisées en régie (84 k€) : soit 1 action tous les 4 jours !

(128 actions réalisées (114 k€) soit 1 tous les 3 jours en 2023)

(156 actions réalisées (86 k€) soit 1 tous les 2 jours en 2022)

(70 actions réalisées (67,5 k€) soit 1 tous les 5 jours en 2021)

Ces actions portaient naturellement sur les enjeux du DGO à savoir :

1. **94% (84 actions) (74 % - 92 actions en 2023) pour lutter contre les conduites à risques (69 % des accidents mortels entre 2017 et 2021),** dont :
 - **52 % (46 actions) (47 % - 58 actions en 2023) sur la thématique alcool,**
 - **44 % (39 actions) (41 % - 51 actions en 2023) sur les stupéfiants,**
 - **29 % (26 actions) (17 % - 21 actions en 2023) sur la vitesse,**
 - **43 % (38 actions) (35 % - 43 actions en 2023) sur les distracteurs,**
 - **64 % (57 actions) (59 % - 73 actions en 2023) sur le respect du Code de la route,**
2. **62 % (55 actions) (43 % - 53 actions en 2023) pour les deux-roues motorisés (31 % des tués entre 2017 et 2021),** dont :
 - **21 % (19 actions) (15 % - 19 actions en 2023) spécifiquement à destination des motards**
3. **53 % (47 actions) (47 % - 58 actions en 2023) pour les mobilités douces (29 % des tués entre 2017 et 2021),** dont :
 - **38 % (33 actions) (30 % - 37 actions en 2023) à destination des cyclistes,**
 - **23 % (20 actions) (18 % - 22 actions en 2023) sur les thématiques des EDPM.**
4. **17 % (15 actions) (6 % - 8 actions en 2023) pour les risques routiers professionnels (18 % des tués entre 2017 et 2021)**

Bilan de l'année 2024

1. 8 (13 en 2023) campagnes de communication "grand public" concernant 2 thématiques

- 5 (10 en 2023) pour lutter contre les conduites sous l'emprise de substances psychoactives
 - 3 (4 en 2023) sur la thématique alcool
 - 2 (4 en 2023) sur la thématique stupéfiants,
 - Campagne dans les mission locales (alcool en octobre, stupéfiants en novembre, téléphone en décembre) ,
 - 0 (1 en 2023) sur les médicaments,
 - 1 (1 sur 2023) contre les distracteurs de conduite (Mise à disposition de supports pour lutter contre le téléphone au volant,
 - 1 pour le respect du code de la route

2. 1 campagne de promotion du port d'un air-bag

pour les deux-roues motorisés sous la forme de 11 dotations par tirage au sort lors des principales actions de sensibilisation à destination des motards (journées de perfectionnement à la conduite)

- Trajectoires et Maniabilité (4),
- Maniabilité dynamique et conduite (1),
- Traj'en Yaute (3)
- et les Cols Cool (1)

3. 9 (22 en 2023) conférences de presse ou points presse

4. 294 000 personnes sensibilisées

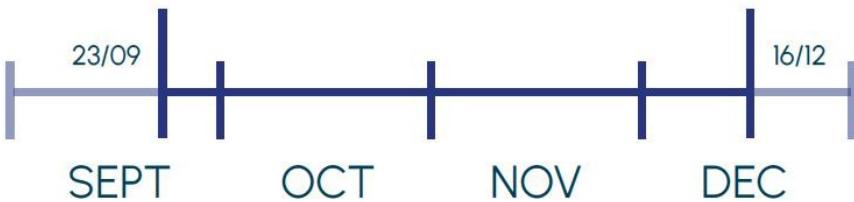
Bilan de l'année 2024

Quelques exemples de campagne :

1. « Les incollables au ski » 4 stations (Saint Jean d'Aulps, Chatel, Avoriaz, Semnoz),
2. Campagne d'affichage durant 4 mois (du 15/12/2023 au 15/04/2024) dans 52 établissements (restaurants, bars, brasseries, discothèques) dans 7 stations (Chamonix, La Clusaz, Le Grand Bornand, Morzine, Avoriaz, Megève et Flaine)
3. Campagne dans les missions locales (alcool en octobre, stupéfiants en novembre, téléphone en décembre) ,
4. Mise à disposition de supports pour lutter contre le téléphone au volant
5. Spot Sam sur Youtube NRJ (<https://www.youtube.com/watch?v=RuvTqw6cxcg>) 73 437 impressions

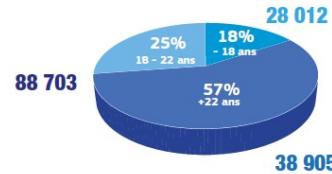


Bilan de l'année 2024

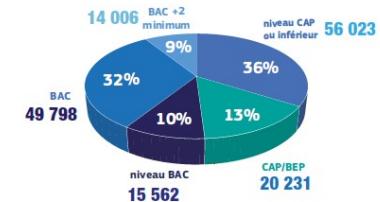


10 000 contacts dans 4 mission locales.

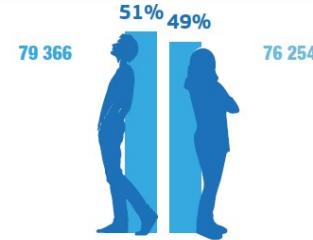
Age



Niveau



Sexe



Les commissions accidents

Les commissions accidents

(depuis 2022)

Cette commission a pour **objectif de partager l'analyse des causes principales des accidents mortels dans notre département, entre les acteurs de la sécurité routière, afin de pouvoir mettre en place des actions de prévention et ou de répression voire d'aménagement de voirie pour éviter qu'ils ne se reproduisent.**

En aucun cas, la commission accident ne permet de déterminer les responsabilités des différentes parties impliquées dans l'accident.

Ses travaux sont confidentiels et respectent les dispositions propres aux enquêtes des forces de l'ordre.

Seules ses conclusions, à savoir les actions de sensibilisation et/ ou de répression préconisées à l'issue de la réunion, pourront être communiquées sous forme anonymisée (une fois par an).

Les commissions accidents

(depuis 2022)

Composition de la commission

Sous la présidence de Mme la directrice de cabinet (ou de son représentant), la commission réunit les partenaires suivants :

- Préfecture ou sous préfecture,
- Forces de l'ordre : DDSP ou GN (en fonction de leur zone de compétence)
- Commune : représentant de la commune du lieu de l'accident (maire ou élu référent sécurité routière ou/et service technique ou/et police municipale)
- Gestionnaire de voirie : autoroutier – conseil départemental et / ou service technique de la commune (en fonction de leur zone de compétence)
- DDT : ODSR + CSR
- Invités (éventuellement) : Représentant des transports urbains / M Moto / IPCSR / IDSR

Les commissions accidents

(depuis 2022)



Service transition énergétique et mobilités
Cellule sécurité routière
Affaire suivie par : Rachel Chapuis

Direction départementale
des territoires

Enquête accident mortel n°15
du Jeudi 29/07/2021 à 11h10

Route du Col des Aravis - Commune de La Clusaz
Nombre de tué(s) : 1 Nombre de blessé(s) : 1
Participants : Préfecture ou sous préf : Mme la Directrice de Cabinet Annyra N'TCHANDY
Cne Danièle CENSIER
Commune : La Clusaz Jean-François PERRONO
Gestionnaire de voirie : CD Lionel TARDY
DOT : QOSR +CSR Antonio FUENTES
Nadine SULZER
Rachel CHAPUIS
André GARMONT
Marianne RICHARD

Invitez :OSR



Coordonnées Latitude/Longitude : 45.875187 6.454178

<https://www.google.fr/maps/>

#45.874089,6.4546914,3z?sy=32&st=68141&data=!3m6!1e1!3m4!1sJILvswikxHktsMu7Ms25A!2e0!3i33!2i86!6s%

Carte Zoom



74990 ANNECY cedex 9
Tél : 04 50 33 60 00
Mail : service.sante@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/4

1^{er}) Conditions climatiques Date : 29/07/21 Heure : 11h10
Luminosité : Jour - Nuage Eclairage : Oui - Non - HS
Conditions météo : Temps clair - pluie - neige - brouillard
Conditions voirie : Chaussée sèche - chaussée humide - en travaux

2nd) Localisation / Type de voirie
Type de voirie : Autoroute VC - Chemin privé Localization : en agglomération - hors agglomération
VMA : 30 km/h - 50km/h - 70km/h - 90km/h - 110km/h - 130km/h
Vitesse relevée : Point signalisation (éventuellement)

3rd) Usagers
Nombre de véhicules impliqués :
Type de véhicules impliqués : PL - Vélo - Moto - Cyclo - Voiture - EDPM - Piétons

Circstances de l'accident
En voulant doubler, un motard percute un cycliste qui se trouve sur la chaussée opposée. Il finit sa course en percutant un autre véhicule.

Véhicule ou Usager A (auteur présumé de l'accident)
Conducteur ou type d'usager Autres renseignements
Sexe : Masculin Âge : 64 ans
Permis : date d'obtention : 12/1975
Nombre de points :
Déportage : Alcool : NR - + taux : Négatif
Stupéfiants : NR - + (type : Négatif)
Ceinture : HS - Indéterminé - +
Casque : HS - Indéterminé - +

Etat de santé :
Motif du trajet : Loisirs - mission - domicile/travail
Véhicule : Moto
Autres :

Véhicule ou Usager B (auteur présumé de l'accident)
Conducteur ou type d'usager Autres renseignements
Sexe : Masculin Âge : 26 ans
Permis : date d'obtention : 18
Nombre de points :
Déportage : Alcool : NR - + taux : Négatif
Stupéfiants : NR - + (type : Négatif)
Ceinture : Moto - Indéterminé - +
Casque : HS - Indéterminé - +

Etat de santé :
Motif du trajet : Loisirs - mission - domicile/travail
Véhicule : Vélo
Autres :

Véhicule ou Usager A	Tué(s)	Blessé(s)
Conducteur ou type d'usager	Autres renseignements	

Sexe : <input checked="" type="checkbox"/> Masculin Âge : 64 ans Permis : date d'obtention : 12/1975 Nombre de points : Déportage : Alcool : NR - + taux : <input checked="" type="checkbox"/> Négatif Stupéfiants : NR - + (type : Négatif) Ceinture : HS - Indéterminé - + Casque : HS - Indéterminé - +	Etat de santé : Motif du trajet : <input checked="" type="checkbox"/> Loisirs - mission - domicile/travail Véhicule : Moto Autres :
--	--

Elément(s) déclenchant(s)	Elément(s) Aggravant(s)
---------------------------	-------------------------

Echanges

Conclusion
- Aménagement voirie : - information / sensibilisation :

Réalisation

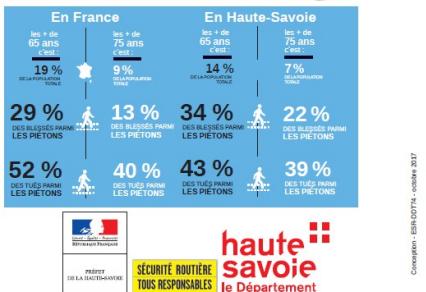
Les sacs seniors



Depuis 2012, 38 personnes de plus de 65 ans ont perdu la vie sur les routes de Haute-Savoie : elles représentent à elles seules presque 18 % des tués alors qu'elles ne composent que 14 % de la population du département.

Entre 2012 et 2016, les plus de 65 ans, ont été impliqués dans près de 445 accidents (23 %) dans le département, 12 % des blessés et 18 % des tués sont des seniors.

Personnes particulièrement vulnérables, les seniors sont plus fragiles en cas d'accidents : à blessure égale une personne jeune survit, une personne âgée décède ou deviendra handicapée.



Les sacs seniors

Les seniors piétons entre 2012 et 2016

Entre 2012 et 2016, 6 % des accidents du département impliquent un senior en tant que piéton. Les plus exposés : les plus de 75 ans et les femmes.

Les accidents ont lieu principalement :

- en semaine, principalement le jeudi
- en agglomération (93 %),
- lors de traversées de chaussée (80 %),
- sur passage piétons (50 %),

Ils sont plus fréquents en hiver, notamment entre 15 h et 19 h. Autre constat, les personnes accidentées étaient souvent habillées avec des vêtements sombres. Or, dès la tombée de la nuit, une personne, sans équipement spécifique n'est visible qu'à 30 mètres, et à 50 km/h, il faut 26 mètres à une voiture pour s'arrêter.

Fort de cette analyse réalisée par l'observatoire départemental, la coordination sécurité routière a cherché un moyen de sensibiliser les seniors et surtout de les rendre plus visibles lors de leurs déplacements. Le choix du sac s'est imposé :

- de petite taille (un peu plus grand qu'un format A3), il permet de réaliser les courses quotidiennes, mais peut également être le compagnon de la prochaine partie de boules.
- il peut être porté à l'épaule ou à la main,
- en PP tissé, il garde sa forme rectangulaire et ainsi une surface visible constante,
- sa couleur corail lui permet d'être vu de jour et ces deux bandes rétroréfléchissantes, de nuit, à près de 130 mètres.

Un seul objectif : ne plus entendre "mais je ne l'avais pas vu !".



Ce sac vous est offert par le Département, la préfecture et la direction départementale des Territoires de la Haute-Savoie.

Tél : 04 50 33 77 63 - courriel : dtt-sr-sacs-seniors@haute-savoie.gouv.fr

7 conseils aux piétons seniors

1 conseil
Empruntez les passages piétons lorsqu'ils sont situés à moins de 50m.
R. 412-37 : Les piétons sont tenus d'utiliser, lorsqu'il existe, les passages de 50 mètres; les passages prévus à leur intention.

2 conseil
La piéton, même sur un passage piétons, ne gagne pas votre sécurité. Restez vigilant.
Le cas échéant attire l'attention des conducteurs en levant le bras ou tout autre objet.

3 conseil
Soyez attentif. Regardez en premier à gauche (c'est de là que vient d'abord le danger), puis à droite et encore une fois à gauche avant de traverser.
droite gauche gauche OUI

Conception : Maison de la Sécurité Routière du Val

Merci de votre attention

Rachel CHAPUIS

Coordinatrice Sécurité Routière - Cheffe de la CCSR

STEM / Cellule Coordination Sécurité Routière (CCSR)

15 rue Henry Bordeaux - 74 998 Annecy Cedex 9

Tél : 04 50 33 77 31 - Mobile : 06 37 20 14 27